

La grande truanderie

Autor(en): **Kaiser, Edmond**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1984)**

Heft 728

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1016940>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POINT DE VUE

La grande truanderie

Un authentique service civique appauvrit.

A propos d'initiative sur les banques, peut-on prendre celle de les convier à refuser tout dépôt de chefs d'Etat ou assimilés: ministres, hauts fonctionnaires, etc.

Sékou Touré, Mobutu, les nombreux autres (les douanes françaises et les banques suisses en ont la liste): peut-on ordonner le décryptage des numéros des comptes de ces gens-là? Puis voir comment rendre au Souverain ce qui n'appartient pas à César.

Nos mains dans le sang d'autrui (les exportations d'armes), et dans autrui exsangue (les exportations de fonds).

Edmond Kaiser

condamnée, dans cette perspective, à devenir un satellite de Lyon? Certains cas de figure, d'ores et déjà étudiés, imposent de poser la question de la «dépendance» genevoise. Prenons par exemple le 53^e cahier des travaux et recherches de prospective «Schéma général d'aménagement de la France» («Documentation française» 1975) consacré à l'Europe médiane. La dernière des conclusions publiées est celle-ci: «Ne faudrait-il pas aider plus rapidement encore Lyon à devenir une métropole internationale cherchant ses partenaires bien au-delà de Genève et de Turin?»

En admettant que le triangle Lyon-Genève-Turin se développe, que devient notre proche voisine la Savoie?

On oublie généralement que «la Savoie a été historiquement le dernier territoire à rejoindre la France, bien après la Martinique et la Guadeloupe». Le journaliste parisien, natif de Chambéry, Michel-André Burnier, rappelant ce point d'histoire, citait, il n'y a pas très longtemps, dans «L'Express», la réponse d'un employé de l'agence chambérienne d'une banque nationalisée française. A la remarque: «Tiens, à Paris, les formulaires de notre banque sont différents», le Savoyard avait rétorqué: «Ah Monsieur, je ne sais pas comme cela se passe en France. Mais à Chambéry c'est ainsi.»

Combien y a-t-il encore de Savoyards dont les arrière-grands-parents ont participé au plébiscite du 22 avril 1860 qui déboucha sur le rattachement à la France? Signalons, en passant, que les bulletins portant la mention «Suisse» furent déclarés nuls...

La Savoie est devenue une terre d'accueil pour des Français venus de régions plus défavorisées et pour des étrangers. Citons, à titre d'exemple, le cas de la cité de Marnaz. A part les Savoyards et les Français d'ailleurs, la ville compte près de 1200 étrangers sur une population de près de 3600 habitants. Les Algériens, les Tunisiens et les Marocains sont les plus nombreux, mais on y découvre aussi des ressortissants de seize nationalités, dont cinq Suisses (quatre hommes et une femme) — ces données

statistiques ont été publiées par le grand journal régional «Le Messager» (20.1).

Il serait, certes, intéressant de rappeler le litige qui a opposé la Suisse et la France à la fin de la Première Guerre mondiale à propos de l'interprétation de l'article 435 du Traité de Versailles concernant, en particulier, la Savoie du Nord; mais c'est déjà du passé (même s'il retentit encore dans les zones franches). Beaucoup plus actuelle, en revanche, est la réticence de la Savoie à l'idée de son intégration à la Région Rhône-Alpes: là, on entre dans le vif du sujet régional, avec en point de mire la collaboration que certains pourraient envisager avec cette région.

Réunis séparément, en janvier 1982, les conseils généraux de la Savoie et de la Haute-Savoie manifestaient leur désir de constituer une «Union des pays de Savoie». Une année après, le 8 avril, M. Louis Besson (PS) dénonçait «l'inaptitude foncière à Lyon, plus encore qu'à Paris, à prendre en compte nos spécificités, qu'il s'agisse de nos handicaps ou de nos atouts». Et de prétendre que ce processus d'auto-organisation savoyard constituait «l'avancée la plus décisive depuis l'annexion à la France, en 1860, des deux Savoies».

«Le Monde» (12.4.83) qui reproduisait, entre autres, ces déclarations titrait sa correspondance de Chambéry: «La réunification des Savoies est en marche».

Saura-t-on, à Genève en particulier, apprécier les réticences «régionales» des voisins savoyards avant de se mettre sur orbite lyonnaise?

RÉGIONALISATION

Genève sur orbite lyonnaise?

«Raymond Barre l'affirme à Davos: Romandie-Rhône-Alpes, même combat.» C'est sous ce titre ronflant que Michel Baettig rapportait dans «La Suisse» du 29 janvier dernier un entretien avec l'ancien premier ministre français, accordé à l'occasion du symposium des dirigeants de l'économie du monde occidental qui déroulait ses fastes traditionnels dans les Grisons. Le député de Lyon, réputé «meilleur économiste de son pays», suggérait que la régionalisation en cours outre-Jura allait permettre aux communautés proches de la Suisse de mieux collaborer avec elle. Et d'ajouter que la Romandie et Rhône-Alpes devraient marcher de concert pour contrebalancer l'essor économique d'autres régions industrielles françaises. Intentions louables! Pratiquement réalisables? Et à quelles conditions? La Suisse romande serait-elle

MOTS DE PASSE

Voyelles

Deux ailes entre deux haies
et la voix devant elles:
l'oiseau les contient toutes.

Hélène Bezençon